

Concours : S-17-18-02

(Projet spécifique avec mise à pied temporaire)

POSTE	Apparitrice ou appariteur (département TEI)
TITRE DE LA CLASSE D'EMPLOI	Apparitrice ou appariteur
SERVICE	Des études Affaires étudiantes
LIEU DE TRAVAIL	Cégep de Victoriaville
STATUT	Occasionnelle ou occasionnel à temps partiel (21 h / semaine)
HORAIRE DE TRAVAIL	À déterminer
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Directeur adjoint des études (Karl Castonguay)
TRAITEMENT	Taux horaire de 17,13 \$ à 18,80 \$
DURÉE	15 août 2017 au 15 juin 2018

1. Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et les étudiantes ou étudiants, en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation d'expériences et d'activités relatives aux matières enseignées, aux activités socioculturelles ou sportives et aux productions audiovisuelles.

2. Quelques attributions caractéristiques

La personne de cette classe d'emploi accomplit des travaux d'étiquetage, d'identification et de classification, de même que des travaux d'entretien, de réparation et d'ajustement simple du matériel; elle rapporte toute défectuosité dépassant sa compétence. Elle monte, démonte et range les appareils et instruments de laboratoire et met à la disposition des usagères ou usagers tout le matériel exigé pour les séances de laboratoire, pour les autres activités d'enseignement ou pour les activités socioculturelles ou sportives.

Elle respecte les normes d'utilisation et de disposition des produits dangereux conformément à la réglementation en vigueur et s'assure que les lieux et équipements soient sécuritaires.

Elle tient l'inventaire du matériel, prépare les bons de commande et, sur réception du matériel, s'assure qu'il est conforme aux spécifications demandées. Elle effectue les opérations relatives au prêt du matériel, des appareils et des outils, en fait la récupération et, au besoin, en explique le fonctionnement aux usagères ou usagers.

Elle peut accomplir les opérations de raccordement et d'aiguillage nécessaires à la diffusion et à la production des documents audiovisuels.

Elle peut être appelée à percevoir des droits d'entrée ou de location.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

3. Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Jusqu'au 6 août 2017, 23h59

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur *curriculum vitae* en postulant en ligne sur notre site web, onglet *Carrières*, au :

<http://cegepvicto.ca/formation-collegiale/carrieres.aspx>

Le Cégep de Victoriaville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, veuillez nous fournir les renseignements nécessaires en remplissant le formulaire (Word) disponible sur notre site internet et en le joignant à votre candidature.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées; prendre note que ce concours pourrait être comblé à l'interne par le biais d'une priorité d'emploi.

CB/ag